

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU SAMEDI 10 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze, le samedi 10 octobre, à 09 heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Guillaume PELTIER, Maire.

Etaient présents : M. Sébastien RAVIER, Mme Edith BRESSON, M. Mathieu SPIESSER, M. Wilfried LAURENT, Mme Christel DAVOLI, M. Guillaume GIOT, M. Philippe SEDILLEAU, Mme Joëlle ANDREOLETTI, Mme Caroline de BODINAT, Mme Jacqueline SCHREINER. Mme Frédérique LAFONT est arrivée à 09h45.

Etaient absents : Mme Virginie SENTUCQ, M. Jean-François GIRARD, M. Edouard ANDRE.

Procurations : M. Jean-François GIRARD a donné procuration à M. Guillaume GIOT, Mme Virginie SENTUCQ a donné procuration à Mme Christel DAVOLI.

Secrétaire de séance : Mme Caroline de BODINAT.

ORDRE DU JOUR :

CONVENTION POUR LA RECUPERATION DU FCTVA POUR TRAVAUX REALISES SUR ROUTE DEPARTEMENTALE ET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Monsieur Mathieu SPIESSER évoque la réunion organisée avec le Conseil Départemental en date du 28 septembre dernier concernant les travaux de rétrécissement de chaussée au droit de la Tharonne sur la RD 923. Le dossier doit être étudié en commission permanente début novembre.

La commune peut bénéficier d'une subvention dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police à l'effet de l'aider à financer des travaux afférents à la sécurité routière.

Ce dossier doit être établi avant le début des travaux.

Monsieur Guillaume GIOT soulève la question des délais effectivement très serrés pour une échéance fin d'année, le maximum sera fait pour les tenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE SUR BUDGET INVESTISSEMENT DE LA CHAUFFERIE BOIS

Cette décision est nécessaire au paiement d'une facture concernant l'installation d'un extincteur à la chaufferie bois non prévue au budget primitif. Il est étonnant que le cabinet d'étude et l'entreprise en charge des travaux ne l'aient pas prévu dès la fin du chantier.

Monsieur Guillaume GIOT demande pour les travaux de réhabilitation du gymnase si la commission de sécurité est passée. Il lui est répondu que la Société SOCOTEC a bien réalisé les mises en conformité nécessaires.

Monsieur Wilfried LAURENT évoque les problèmes de chauffage à l'école ces derniers jours. Les réparations de fuite ont été effectuées mais il semble qu'il reste un souci de surchauffe à revoir.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

PROJET TERRAIN MULTISPORTS :

Le conseil communautaire des jeunes s'est réuni jeudi dernier. Un projet a été choisi parmi plusieurs dont une piscine naturelle, un accrobranche, Terrain multisports ou street park.

C'est le projet du Terrain multisports ou street park qui a été retenu. Monsieur Alain Blanche, co-

Président de cette commission accompagné des jeunes doivent réfléchir sur l'emplacement, le budget, les subventions etc...

Les jeunes souhaitent que ce projet se fasse sur la commune de Neung-sur-Beuvron.

Un questionnaire établi auprès des collégiens et autres enfants scolarisés sera finalisé début novembre.

Monsieur le Maire apprécie que les jeunes s'emparent d'un projet pour le mener à terme. Ils apprennent ainsi concrètement à surmonter les obstacles rencontrés pour sa réalisation.

Monsieur Wilfried LAURENT donne le coût approximatif d'un terrain multisports. Il faut compter entre 35000 € sans la plateforme et 50 000 € en totalité. Des subventions peuvent être accordées pour ce type de projet.

Le plus difficile à trouver sera l'emplacement, pas trop éloigné du centre bourg et du collège.

Le conseil municipal doit également y réfléchir.

POLE SANTE :

Le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité le lancement des travaux concernant le Pôle Santé pour un budget de 450 000 €. La livraison est prévue pour le premier semestre 2017.

D'autre part la recherche d'un médecin est active, trois rendez-vous sont prévus cette semaine. Une piste sérieuse est en cours. Les médecins rencontrés parlent tous de leur souhait de travailler en groupe.

La communauté de communes ne souhaite pas pour le moment demander l'aide d'un cabinet de recrutement, l'efficacité à long terme de ce type de recrutement n'est pas toujours concluante.

La priorité est donnée au recrutement d'un médecin porteur du projet « Pôle de Santé ».

CAMPING :

Monsieur Guillaume GIOT demande si l'on dispose d'un bilan d'activités du camping car les recettes semblent s'être améliorées par rapport à la saison dernière. Un bilan sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.

JUMELAGE :

Compte rendu du Comité de Jumelage suite au voyage en Angleterre très réussi, par un temps magnifique. L'apprentissage du français est remis à l'ordre du jour par nos amis de Williton et souhaitent également réinstaurer un partenariat avec le collège de Neung-sur-Beuvron afin de faciliter d'éventuels échanges.

La séance est levée à 10h00.